

36 1/2 la livre  
36 1/2 la livre  
35 1/2 la livre  
34 1/2 la livre

Coloré  
17 1/2 la livre  
17 clative  
16 clative

\$15.00 la tonne  
\$15.00 la tonne  
\$14.00 la tonne

32 la douzaine  
27 la douzaine  
24 la douzaine

70 par 90 lbs.

70 par 90 lbs.

75c par 80 lbs.

75c par 80 lbs.

Marchés

3 00

4 00

75 à 1.25

5 00 à 5.50

7 00

juin au 3 juillet

de tomates, 14 d'

de mûres, 15 d'

J.H.L.

pour BÉTAIL

Valeur comparative en argent

\$1 00

.94

.79

.71

.67

.55

.60

.53

.58

.58

.56

.51

.49

.51

.50

.41

basées sur les

contenus dans les

que l'on devra

de Montréal.

et aussi avantageuse

entre que les grains

comme l'avoine,

peu de protéine,

des suppléments

grands prix. Ces suppléments

essentiels pour pré-

alés et les porcs d'en-

au qui précède que

fois plus de pro-

et c'est pour

beaucoup plus

grains.

les renseignements

ageront un plus

ivateurs à cultiver

douteux que la pro-

un bon rapport, à

it riche et bien pré-

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales par Rochette & Rochette, avocats  
J.-Abel Rochette, C.R. Paul Rochette, L.L.L.

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

DOMMAGES AUX VACHES PAR UN AUTO-MOBILE.—(Réponse à A. L.)—Q. Je demeure sur la route nationale. Il me faut traverser mes vaches soir et matin pour les traire. Je prends toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents. Un garçon se tient en avant des vaches, et fait signe aux automobiles, de même à l'arrière. Malgré toutes ces précautions, le 16 juin courant, un automobile venant à une grande vitesse a frappé deux de mes vaches. L'une a eu une patte de cassée, et il a fallu l'abattre; l'autre a été gravement blessée.

L'accident s'est produit sur un chemin droit, et l'automobile a certainement vu mon troupeau. Ai-je une réclamation contre le propriétaire de l'automobile, ou ce dernier peut-il réclamer pour les dommages subis à sa machine?

R. De la manière dont vous racontez la chose, vous avez certainement une réclamation en dommages contre le propriétaire de l'automobile. Vous avez droit à tous les dommages causés à vos deux vaches. Vous pouvez recouvrer ces dommages par une action ordinaire. Vous faites bien de conserver les numéros d'automobiles, tant de celui qui a causé l'accident que de celui qui en a eu connaissance. Ce dernier sera un témoin précieux pour vous puisqu'il vous est étranger, et par conséquent n'a aucun intérêt à être pour vous.

Celui qui a blessé vos vaches, n'a aucun recours contre vous dans la circonstance.

RÉCLAMATION CONTRE UN SOUS-CONTRACTEUR.—(Réponse à M. O.)—Q. Il y a trois ans, j'ai contracté pour une compagnie. J'avais un sous-contracteur qui pensionnait ses hommes à mon camp. Il me doit \$345.00. J'ai un billet signé de sa main. Ai-je une réclamation contre lui?

R. Vous avez certainement une réclamation contre votre sous-contracteur, et il vous sera d'autant plus facile d'obtenir un jugement contre lui que vous avez une reconnaissance de sa part dans le billet que vous détenez.

MOUTONS DÉVORÉS PAR LES CHIENS.—(Réponse à R. A.)—Q. Je garde mes moutons de race. J'en ai eu plusieurs de dévorés par les chiens du village voisin. Pourriez-vous me dire s'il y a quelque chose dans la loi qui oblige un Conseil Municipal à taxer les chiens de son village.

Faut-il faire une requête, y a-t-il quelque chose à payer? Doit-on exiger plus un mouton de race que pour un mouton de boucherie ordinaire?

R. Toute corporation locale peut faire, amener ou abroger des règlements pour faire tenir les chiens muselés ou attachés; pour empêcher de les laisser errer libres ou sans leurs maîtres ou autres personnes qui en prennent soin; pour imposer une taxe n'excédant pas \$2.00 sur les propriétaires de tout chien gardé dans la municipalité.

L'amende imposée pour contravention à ces règlements peut être recouvrée, sauf en ce qui regarde la taxe, contre les personnes résidant en dehors de la municipalité, et dont les chiens sont trouvés en contravention avec ces règlements.

Vous pouvez demander au Conseil de passer un règlement; mais il n'est pas obligé de se rendre à votre demande.

Les dommages doivent être exigés contre les propriétaires de chiens et non contre le Conseil. Vous pouvez recouvrer ces dommages par une action ordinaire.

Vous avez certainement droit à la pleine valeur de votre mouton. S'il s'agit d'un mouton de race pure, il a sûrement plus de valeur qu'un mouton non sélectionné.

Entretien de chemin de front lorsqu'une partie de la terre qui a été vendue ne se rend pas à ce chemin.—(Réponse à N. G.)—Q. J'ai acheté une terre de trois arpents. J'ai vendu une partie qui ne se rend pas au chemin de front. Veuillez-vous me dire si je dois lui donner un chemin et de la clôture. Il ne veut pas entretenir sa part de chemin et de clôture.

R. Celui à qui vous avez vendu une partie de votre terre qui ne se rend pas jusqu'au chemin de front, est tout de même responsable de sa part dans l'entretien de ce chemin. La loi veut que si un lot est possédé ou occupé par partie par deux personnes, ces personnes soient tenues solidairement aux travaux à faire sur tout le chemin de front de ce lot. Cela veut dire que si vous entretenez seul le chemin de front, vous avez votre recours pour vous faire rembourser par votre voisin sa part en proportion de la valeur de la partie de terre qui vous appartient et de la valeur de la partie occupée par votre voisin.

Quant à la clôture, votre voisin est tenu à ses obligations comme entre les voisins ordinaires.

Obligation de payer une prime d'assurance (Réponse à N.E.). Je suis entré dans la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Montréal, assurance contre le feu. Un an plus tard mon écurie a passé au feu. Cette bâtisse était assurée pour \$500.00, et lorsque la Compagnie m'a payé, elle m'a remis que \$4.35. Je n'étais pas satisfait de l'assurance. Je l'ai laissée, et en ai pris une autre. La Compagnie prétend avoir un billet de moi au montant de \$62.30, et je n'ai jamais signé tel billet. Vu que j'ai annulé cette assurance, ont-ils le droit de me réclamer quelque chose? La Compagnie a pris une action contre moi.

R. Si les faits mentionnés dans l'action que vous avez reçue, sont exacts et bien fondés, il n'y a aucun doute que vous êtes tenu de payer le montant qu'on vous réclame, que vous ayez signé ou non le billet qu'on allègue avoir été signé par vous.

Vous vous êtes assuré pour une période de cinq ans, et alors même que vous n'avez pas reçu satisfaction et justice de la Compagnie d'Assurance lors de l'incendie de votre écurie, vous êtes tenu aux obligations de votre police d'assurance pour cinq ans.

Le fait de n'avoir pas reçu satisfaction après votre incendie, pouvait bien vous donner le droit de vous adresser aux tribunaux, pour établir le montant de vos dommages, mais ne mettait pas fin à votre police d'assurance.

Nous vous conseillons de régler cette affaire sans

retard; sinon les frais deviendront plus considérables et de plus vous vous exposez à une saisie.

DURANT UNE MALADIE CONTAGIEUSE QUI DOIT PAYER LES FRAIS D'UN ENGAGÉ POUR LES TRAVAUX DE FERME.—(Réponse à F. S.)—Q. J'ai eu la piétole l'automne dernier et nous avons été placardés. Le maire a engagé un homme pour faire le train de l'étable et servir la maison, sans mon consentement, car j'aurais pu faire faire cet ouvrage à peu de frais. Le Conseil m'a chargé \$2.50 par jour. Le Conseil a-t-il le droit de me faire payer cet homme dont je n'avais pas besoin?

R. Si vous n'avez pas fait de demande, nous ne voyons pas pourquoi le maire se serait permis de vous envoyer un fermier et de vous le faire payer ensuite. D'un autre côté, vous auriez dû avertir cet employé dès la première journée que vous n'aviez pas besoin de ses services. Le fait de le garder à votre emploi était, jusqu'à un certain point, un acquiescement de votre part à le garder à votre emploi, et pouvait facilement faire croire que vous en aviez besoin.

C'est pourquoi si vous n'avez rien dit il serait préférable de vous entendre avec le Conseil et de régler la note.

OBLIGATIONS DU FILS QUI A EU DONATION DE LA TERRE PATERNELLE.—(Réponse à L. A.)—Q. Ma mère m'a fait donation de la terre paternelle. Quand j'en ai pris possession il y avait un hypothèque que j'ai payé. J'avais un frère muet que je gardais à la maison, mais depuis un an, il était devenu incontrôlable, et il a fallu le placer à St-Jean-de-Dieu. Maintenant on me réclame quatre-vingt-dix-huit piastres par année, montant que je suis incapable de payer. Suis-je obligé à mon frère, son nom n'était pas mentionné dans les contrats.

R. Il est assez difficile de vous donner une réponse, vu que nous n'avons pas en mains l'acte de donation que vous a fait votre mère. Il nous faudrait absolument voir ces papiers pour pouvoir vous donner une réponse.

D'après la loi vous n'êtes pas tenu à votre frère. Mais dans le cas qui vous occupe, votre mère doit avoir exigé de vous certaines obligations. Reste à savoir si d'après cet acte de donation vous êtes exempt ou non de voir à votre frère malade.

Faites nous parvenir l'acte de donation si vous voulez avoir notre opinion.

BORNAGE DE DEUX TERRES.—(Réponse à O. B.)—Q. Je vous écris à propos d'une ligne que nous avons fait tirer deux fois par arpenteur. Mon voisin du côté a consenti d'abord de faire tirer la ligne, mais ensuite il me menaçait de faire tirer une autre ligne. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien. Il perdrait ainsi 45 pieds de terrain sur son terrain de 64 pieds de terrain sur un bout. A présent la ligne range chez mon voisin et qui ne veut plus borner, vu qu'il lui manque du terrain, et que son voisin ne veut plus ranger, disant qu'il aimait mieux ranger du côté ouest où il a un autre lot voisin du mien.